



16 OCT. 2018

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction générale
des patrimoines

Monsieur Joseph DE METZ-NOBLAT
Evêque de Langres
11 rue des Platanes
52000 CHAUMONT

Le directeur général

Monseigneur,

182, rue Saint-Honoré
75033 PARIS Cedex 01
France

J'ai le plaisir de vous informer qu'en sa séance du 1^{er} octobre 2018, le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel a émis un avis favorable à l'inclusion de la fiche « Le Grand Pardon de Chaumont » à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel.

Téléphone : 01 40 15 80 00

Cette fiche d'inventaire est enregistrée sous le numéro :
2018_67717_INV_PCI_FRANCE_00406

Elle est dorénavant accessible en ligne sur le site du ministère de la Culture, à l'adresse suivante :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national/Inventaire/Fiches-de-l-Inventaire-national-du-PCI/Pratiques-rituelles>

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le chef du Service chargé du Patrimoine

Jean-Michel LOYER-HASCOËT